

L'actu du jour

Pourquoi vote-t-on ?

Tous les Français de plus de 18 ans ont le droit de voter. Mais cela n'a pas été toujours le cas : par exemple, pendant longtemps, les femmes n'ont pas eu le droit de vote. La procédure de vote est inscrite dans le texte fondateur de la République, la Constitution. En France, on élit le Président au « suffrage universel direct.»

Pourquoi voter ?

– Notre système politique s'appelle une **démocratie parlementaire**. « Démocratie » vient du grec *demos* qui signifie le « peuple » et *kratos* qui veut dire « pouvoir ». C'est un système politique imaginé dans la Grèce antique, il y a environ 2 500 ans. La démocratie, c'est donc le pouvoir du peuple : c'est au peuple de décider.

Mais imagine le bazar si on était tous Présidents... Ce n'est pas possible. Les citoyens votent donc pour élire des personnes qui vont les représenter : ce sont les « élus » du peuple. Le Président, les députés ou les maires sont élus pour représenter les intérêts de la majorité. C'est grâce au vote que chacun peut donner son avis sur la vie en collectivité. C'est pour cette raison que le vote est le fondement même de la démocratie.

– Un autre fondement de la démocratie est la « **pluralité** » des opinions. Il est très important qu'il y ait plusieurs **partis politiques** qui expriment des idées différentes. S'il n'y avait qu'un seul parti et un unique candidat aux élections, cela ne servirait à rien d'aller voter. Ce ne serait pas une démocratie !

– Le vote doit être « libre », c'est-à-dire que l'**électeur** a la liberté de voter pour le candidat qui lui plaît. C'est pourquoi le vote se fait à bulletin secret. Si tu es déjà allé dans un bureau de vote, tu as vu les adultes se cacher, chacun à leur tour, dans un isolement pour mettre le bulletin du candidat choisi dans une enveloppe, puis dans une urne.

– Dans certains pays, le droit de vote n'existe pas. Le chef se proclame tout seul Président ou est placé au pouvoir grâce à l'armée. Le peuple n'a pas le droit de choisir ni de critiquer le pouvoir : c'est une **dictature**.

Qui peut voter ?

Le président de la V^e République est élu par tous les Français de plus de 18 ans. Cette façon de voter s'appelle le **suffrage universel direct**. Un

Président « élu au suffrage universel direct » est donc un Président choisi directement (sans intermédiaire) par tous les Français.

Pour lire un article sur le président de la République, **clique ICI**.

Ce mode de **scrutin** est un choix de notre République actuelle. Mais cette pratique n'est pas répandue dans tous les pays. Aux États-Unis, le Président est élu au suffrage universel indirect. Les Américains votent pour de grands électeurs, en général des hommes politiques de leurs régions. Ensuite, ces grands électeurs votent pour élire le Président.

En France, le suffrage universel direct ne s'est pas installé en un jour ! Avant 1848, l'État estimait qu'il fallait avoir reçu une éducation pour être capable de « bien choisir » et de voter. Seuls les plus riches avaient les moyens d'aller à l'école, ce sont donc eux qui votaient. C'était le suffrage censitaire (du nom de l'impôt « cens » que ces gens riches payaient). Les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1944, presque 100 ans après l'installation du suffrage universel direct. Le président de la République est élu au suffrage universel direct depuis 1962.

Pour en savoir plus sur le même thème :

Allons voter !

Quelles sont les autres occasions de voter ?

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)